

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siret 831 689 419 00016

☎ 05 56 79 98 51

✉ contact@rpna.fr

Questionnaire état des lieux

Ressources et besoins en transfert maternels non médicalisés

Afin de faire un état des lieux des pratiques, de l'organisation et des moyens mis à disposition en Nouvelle Aquitaine concernant les transferts maternels, le RPNA vous sollicite par ce questionnaire.

Nous vous remercions prendre quelques minutes afin de le remplir via le lien ci-dessous ou en le renvoyant à contact@rpna.fr

Nom de l'établissement de rattachement :

Type : ☐ I ☐ IIA ☐ IIB ☐ III

Nom et fonction de la personne remplissant ce questionnaire :

On parlera de :

TIU pour les transferts *in utéro*

TPP pour les transferts du post-partum pour prise en charge maternelle d'une complication

RME pour le rapprochement mère-enfant (enfant transféré en néonatalogie/réanimation)

CT pour les contre-transferts après prise en charge maternelle en niveau de soins adapté

Rappels : Les transports maternels non médicalisés concernent les patientes **sans urgence vitale** (MAP, RPM, RCIU, pré-éclampsie avec ttt per os, placenta prævia sans saignement actif...) ou **avec urgence vitale stabilisée** (HPPI, Placenta prævia avec saignement actif > 12h, pré-éclampsie sous Loxen IV, Eclampsie, Diabète Gestationnel sous SE insuline, HELLP syndrome, pathologie sévère du post-partum).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siret 831 689 419 00016

☎ 05 56 79 98 51

✉ contact@rpna.fr

Nombre de transferts maternels par an en moyenne pour :

Type de transport	SAMU	Ambulance
TIU depuis votre établissement vers un niveau 2b		
TIU depuis votre établissement vers un niveau 3		
TIU reçu par votre établissement		
TPP		
Transfert depuis votre établissement pour RME		
Transfert vers votre établissement pour RME		
CT depuis votre établissement vers la maternité d'origine		
CT vers votre établissement, maternité d'origine		

Selon les indications, quel type de transfert utilisez-vous ? (cocher les cases) :

indications	SAMU	Ambulance
RSM		
Pré Eclampsie stable		
RCIU		
MAP		
Placenta praevie sans saignement actif ou < 12h		
HPPI		
HELLP syndrome stabilisé		
Diabète gestationnel sous SE insuline		
Pathologie du post-partum		

Ressources actuelles :

- **Quels sont vos moyens de régulation des transferts maternels ?**
 - Numéro de téléphone dédié ?
 - Enregistrement des appels :
 - Qui ?
 - Avec quel(s) outils (dossier/recueil informatique) ?
 - Recherche de destination
 - Qui ?
 - Comment ?

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siret 831 689 419 00016

☎ 05 56 79 98 51

✉ contact@rpna.fr

- **Quels sont vos moyens humains ?**

- Temps dédié à la gestion des transports ? ☐ OUI ☐ NON

- Qui ?
- Service de rattachement :
- Organisation éventuelle avec le reste des soins :

- Ambulances habilitées ? ☐ OUI ☐ NON

- Ambulance du parc hospitalier ou privées ?
- Eventuellement nom de(s) la compagnie(s) :

- **Disposez-vous d'un protocole sur les conditions du transport ?** ☐ OUI ☐ NON

Quels seraient vos besoins éventuels pour ces transferts ?

Quelle aide le RPNA via la COTNA pourrait-il apporter ?

Merci du temps consacré à ce questionnaire qui nous permettra de repenser le projet COTPNA

Bien Cordialement,

L'Equipe RPNA